

# Les travaux de Beausoleil ont été interrompus momentanément mais continuent à faire débat

RAMBOUILLET TRAVAUX - URBANISME

Publié le 26/01/2018



Le mauvais temps a encore retardé les travaux. © Photo : Églantine Férey



Charles-Henri Dunoyer de Noirmont, conseiller municipal d'opposition, est monté au créneau au sujet du dossier des travaux de Beausoleil.

Les travaux d'assainissement de la voirie du quartier Beausoleil connaissent des difficultés depuis de long mois. Dernier contretemps en date, les intempéries qui empêchent pour le moment de creuser des tranchées.

Charles-Henri Dunoyer de Noirmont, conseiller municipal de "Rambouillet pour tous", s'il dit « ne pas faire de reproches », assure avoir constaté un certain nombre d'incohérences dans la gestion du dossier par la municipalité.

« Dès ma prise de fonction [ en septembre NDLR], j'ai demandé à consulter l'ensemble des pièces du dossier. En tant que contrôleur général des armées, j'ai notamment été membre de la Commission nationale de contrôle des marchés publics de l'État (CSM). Il m'a fallu un mois pour éplucher l'ensemble des documents mais j'ai pu en tirer des conclusions. » Cette analyse, Charles-Henri Dunoyer de Noirmont l'a présentée au Conseil municipal du 18 janvier afin de soulever un certain nombre de questions.

Il fait, entre autre, quatre « observations » relatives à la gestion du projet par la municipalité : « La Commune n'a pas eu la prudence de notifier un marché "d'assistance à maîtrise d'ouvrage" », elle « n'a pas eu la prudence élémentaire de faire faire une étude du sous-sol du quartier avant de se lancer dans des travaux d'excavation afin de connaître la nature de ce sous-sol », elle « n'a pas eu la prudence élémentaire de faire faire une reconnaissance des branchements d'assainissement privés, afin de déceler la présence d'amiante, matériau couramment utilisé à l'époque de la construction du quartier ». Enfin, selon le conseiller municipal, la Ville a « commis une faute en confiant à la société Eurovia le contrôle de la qualité des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable, alors qu'il est d'ordre public que ce contrôle ne peut être effectué que par une entreprise différente de celle qui a effectué les travaux ».

## Le projet a été initié par Gérard Larcher en 2012

L'élu de la liste "Rambouillet pour tous" fait notamment référence aux différents coups d'arrêt qu'a connus le chantier depuis son lancement. La constitution de la voirie et la découverte de roches dures avaient, par exemple, retardé les travaux à l'été 2016 et en avaient surtout largement fait grimper le prix : 57 % d'augmentation, soit 1.888.000 € à l'époque.

Rappelons que le projet a été initié par Gérard Larcher en 2012. À l'époque sénateur-maire, il avait annoncé lors d'une réunion publique avec les habitants du quartier une durée de quatre ans de travaux. En 2018, ils ne sont toujours pas terminés, bien que deux phases sur les trois prévues ont été abandonnées après validation du Conseil municipal en septembre 2017.

Églantine Férey